

DÉPARTEMENT  
DE LA GIRONDE



*à St André de Cubzac*

*premier feuillets*  
AN 1891

*St André de Cubzac 1891 à 1897*

## ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

Commune d *St André de Cubzac*

NOTA. — MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes et l'irrégularité de quelques-autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur de la République. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

Arrondissement du Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance  
DE BORDEAUX

## Registre des Naissances

Nous, Juge-Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre contenant *vingt sept* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune d *St André de Cubzac* pendant l'an 1891.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1890.

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 1

Du 6 Janvier



Jean Pédal



Par leur acte de mariage en date du huit Janvier mil huit cent quatre vingt onze, la jeune Jean Pédal et Marguerite Gytier ont reconnu et légitimé l'enfant Jean Pédal, enregistré contre St André de Cubzac le huit Janvier mil huit cent quatre vingt onze. Le Maire

Edwartzguy

N<sup>o</sup> 2

Du 6 Janvier

Marie Drillon

Par acte en date du vingt trois Juin mil neuf cent dix inscrit sur les registres de l'état civil de cette commune, Marie Drillon dont la naissance est constatée dans l'acte de contrat de mariage avec Jean Calande. Dont mention faite par nous Officier de l'état civil ce jour vingt trois Juin mil neuf cent dix.

J. D. M. H.

Du six Janvier mil huit cent quatre vingt onze, à neuf heures du matin

Acte de naissance de Jean Pédal, né le six de ce mois, à onze heures du soir au lieu du Peyrat, commune de St André de Cubzac; fils naturel de Jean Pédal cultivateur, âgé de trente ans, demeurant à Urcid, et de Marguerite Gytier, sans profession, âgée de vingt six ans, demeurant au dit lieu du Peyrat, son mari.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Raymond, chaudronnier, âgé de vingt deux ans, second témoin Jean Larrieu, forgeron, âgé de vingt deux ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture et nous le déclarant qui a dit et s'avoué.

Compté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Larrieu J. Raymond Jean Edwartzguy

Du six Janvier mil huit cent quatre vingt onze, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Marie Drillon, née le quatre de ce mois, à sept heures du soir, au lieu du Peyrat, commune de St André de Cubzac; fille légitime de Jacques Drillon, cultivateur, âgé de quarante sept ans, et de Marguerite Thomas, sans profession, âgée de quarante un ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu du Peyrat.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Bernard, cordonnier, âgé de soixante trois ans, second témoin Jean Raymond, chaudronnier, âgé de vingt deux ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture et nous le déclarant qui a dit et s'avoué.

Compté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Bernard Raymond Jean Edwartzguy

N. 5

Du 16 février  
Marie-Etienne  
Pécaupartien

Du dix sept février mil huit cent quatre  
vingt onze, à deux heures du soir,  
Acte de naissance de Marie-Etienne Pécaupartien  
né le vingt quatre de ce mois à midi, au bourg de l'Abbaye  
de Lubers, fille légitime de Jean-Georges Pécaupartien, bourgeois  
âgé de trente cinq ans, et de Catherine Pairey sans profession,  
âgée de trente trois ans; mariés et demeurant ensemble  
au bourg de l'Abbaye de Lubers.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Louis Soulerot, tailleur de pierres  
âgé de vingt un ans, second témoin Jean Raymond charron  
âgé de cinquante deux ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les  
témoin et déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant le livre par moi Comte-Edouard  
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Lubers, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Pécaupartien Louis Soulerot  
Dantagnan Raymond Jean

N. 4

Du 9 février  
Marie Laboussan

Du neuf février mil huit cent quatre vingt  
onze, à trois heures du soir,  
Acte de naissance de Marie Laboussan, née le sept  
de ce mois à deux heures du matin, au bourg de l'Abbaye de  
Lubers, fille légitime de Pierre Laboussan, bourgeois  
âgé de trente quatre ans, et de Elisabeth Plebeau, sans  
profession, âgée de vingt sept ans; mariés et demeurant  
ensemble au bourg de l'Abbaye de Lubers.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Coarne, entrepreneur, âgé de quarante  
sept ans, second témoin Pierre Hérouin, sabotier, âgé de cinquante  
trois ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant le livre par moi Comte-Edouard  
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Lubers, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Coarne Ed. Dantagnan  
Hérouin

Marié à Saint-Amand  
le 14 octobre 1845  
à l'âge de vingt six  
ans. D'après  
acte de mariage  
de ce jour.  
le 14 octobre 1845  
à l'âge de vingt six  
ans. D'après  
acte de mariage  
de ce jour.  
le 14 octobre 1845  
à l'âge de vingt six  
ans. D'après  
acte de mariage  
de ce jour.

N. 3

Du 17 février



Jean Goussin



Du dix sept février mil huit cent quatre  
vingt onze, à deux heures du soir,  
Acte de naissance de Jean Goussin, né le six à deux  
heures du matin, au bourg de l'Abbaye de Lubers; fille  
légitime de Jean-Benoît Goussin, platier, âgé de trente  
et de Jeanne Desbordes, modiste, âgée de vingt neuf ans;  
mariés et demeurant ensemble au bourg de l'Abbaye de Lubers.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin François Coullan, coiffeur, âgé de  
trente un ans, second témoin Eugène Clavier, bourgeois, âgé  
de soixante trois ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant le livre par moi Comte-Edouard  
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Lubers, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Clavier Eugène Coullan  
Dantagnan

N. 6

Du 18 février

Marianne Louise  
Coutillandean

Marié à Paris (N. 10000)  
le huit février mil neuf  
cent vingt deux, à l'âge de  
deux ans.  
le deux février mil neuf  
cent vingt

J. Maire

Du dix huit février mil huit cent quatre vingt  
onze, à deux heures du matin,  
Acte de naissance de Marianne Louise Coutillandean  
née à Paris à quatre heures du matin, au lieu de Pezou  
commune de l'Abbaye de Lubers; fille légitime de  
Augustin Coutillandean, cultivateur, âgé de cinquante  
ans, et de Angélique Stignani, sans profession, âgée  
de quarante un ans; mariés et demeurant ensemble au dit  
lieu de Pezou.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Georges Stontal, négociant, âgé de  
trente un ans, second témoin Pierre Hérouin, sabotier, âgé  
de cinquante trois ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont  
signé avec nous après lecture, et non le déclarant qui s'est absenté.  
Compté suivant le livre par moi Comte-Edouard  
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Lubers, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Montant J. Maire  
Dantagnan

N. 7

Du 25 Février

Catherine Poirant

Du vingt trois Février mil huit cent quatre  
vingt onze à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Catherine Poirant, née hier  
à dix heures du matin, au lieu de la Bourne, commune  
de St. André de Cubzac, fille légitime de Raymond  
Poirant, cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de Catherine  
Poirant, sans profession, âgée de vingt ans, mariés et  
demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Pierre Simon abracan, rentier, âgé de  
cinqante ans, second témoin Jean Gourdon, cordonnier, âgé de  
cinqante ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Comstaté suivant la loi par nous Comité de Canton  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Raymond Poirant  
Catherine Poirant  
Pierre Simon abracan  
Jean Gourdon

N. 8

Du 26 Février

Jean Poyreau

Du vingt trois Février mil huit cent quatre vingt  
onze à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jean Poyreau, né la jour à  
deux heures du matin, au lieu de la Garonne, commune  
de St. André de Cubzac, fils légitime de Jean Poyreau,  
cultivateur, âgé de trente un an, et de Jeanne Farnesville,  
sans profession, âgée de vingt un an, mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de la Garonne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Clavis Bouguer, bourgeois, âgé de soixante  
trois ans, second témoin Etienne Larrue, garde champêtre, âgé  
de soixante deux ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que  
les témoin ont signé avec nous après lecture.

Comstaté suivant la loi par nous Comité de Canton  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Jean Poyreau  
Clavis Bouguer  
Etienne Larrue

Mariae à saint Germain  
Si on dit le premier juillet  
de neuf cent dix huit avec  
l'ancien de Marie Chataigne  
le premier juillet mil neuf cent  
et huit.

à Marie,  
à Fournier  
à Bordeaux le vingt  
sept mil neuf cent  
sept et huit  
à Marie,  
le premier  
le premier

N. 9

Du 2 de an



Charles Jean Hippolyte Gaonach



Du deux Mars mil huit cent quatre vingt  
onze, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Charles Jean Hippolyte  
Gaonach, né le vingt huit Février à sept heures du soir,  
au bourg de St. André de Cubzac, fils légitime de Hippolyte  
Gaonach, cultivateur, âgé de quarante ans, et  
de Marie Givonne, sans profession, âgée de trente deux  
ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Perrier, professeur, âgé de  
cinqante huit ans, second témoin Pierre Givonne, cultivateur,  
âgé de cinqante six ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comstaté suivant la loi par nous Comité de Canton  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Jean Perrier  
Pierre Givonne  
Charles Jean Hippolyte Gaonach

N. 10

Du 23 Mars

Jugéme Morel

Acte de naissance de Eugénie Morel, née le jour à  
neuf heures du matin, au bourg de St. André de Cubzac, fille  
légitime de Jean Morel, garçon époux, âgé de vingt huit  
ans, et de Rachel Guillaumont, sans profession, âgée de  
vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble au  
bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Antoine Penlan, rentier, âgé de  
soixante neuf ans, second témoin Théodore Laforgue,  
cultivateur, âgé de quarante cinq ans, habitant de  
cette commune, nous avons vérifié le présent acte que  
les témoin ont signé avec nous après lecture.

Comstaté suivant la loi par nous Comité de Canton  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Jugéme Morel  
Antoine Penlan  
Théodore Laforgue

Du vingt trois Mars mil huit cent quatre vingt  
onze à trois heures du soir.

Acte de naissance de Eugénie Morel, née le jour à  
neuf heures du matin, au bourg de St. André de Cubzac, fille  
légitime de Jean Morel, garçon époux, âgé de vingt huit  
ans, et de Rachel Guillaumont, sans profession, âgée de  
vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble au  
bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Antoine Penlan, rentier, âgé de  
soixante neuf ans, second témoin Théodore Laforgue,  
cultivateur, âgé de quarante cinq ans, habitant de  
cette commune, nous avons vérifié le présent acte que  
les témoin ont signé avec nous après lecture.

Comstaté suivant la loi par nous Comité de Canton  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Jugéme Morel  
Antoine Penlan  
Théodore Laforgue

Acte de naissance de Eugénie Morel, née le jour à  
neuf heures du matin, au bourg de St. André de Cubzac, fille  
légitime de Jean Morel, garçon époux, âgé de vingt huit  
ans, et de Rachel Guillaumont, sans profession, âgée de  
vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble au  
bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Antoine Penlan, rentier, âgé de  
soixante neuf ans, second témoin Théodore Laforgue,  
cultivateur, âgé de quarante cinq ans, habitant de  
cette commune, nous avons vérifié le présent acte que  
les témoin ont signé avec nous après lecture.

Comstaté suivant la loi par nous Comité de Canton  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Jugéme Morel  
Antoine Penlan  
Théodore Laforgue

le 23 Mars 1911  
le 23 novembre 1911  
le 23 novembre 1911  
le 23 novembre 1911

N. 10

De G. B. B.

Text in left margin of page 10, including 'L' and 'R' initials.

De vingt cinq Mars mil huit cent quatre vingt... Acte de mariage de Guillaume Bouché... Le lieu de l'empant a été reconnu être par...

Signature: G. B. B. and other names.

N. 11

De G. B. B.

Text in left margin of page 11, including 'L' and 'R' initials.

De six Avril mil huit cent quatre vingt... Acte de mariage de André Bernath... Le lieu de l'empant a été reconnu être par...

Signature: Bernath and other names.

N. 12

De G. B. B.



Text in left margin of page 12, including 'L' and 'R' initials.

De six Avril mil huit cent quatre vingt... Acte de mariage de Elizabeth Perrin... Le lieu de l'empant a été reconnu être par...

Signature: Perrin and other names.

N. 13

De G. B. B.

Text in left margin of page 13, including 'L' and 'R' initials.

De sept Avril mil huit cent quatre vingt... Acte de mariage de Marie Bernath... Le lieu de l'empant a été reconnu être par...

Signature: Bernath and other names.

N.º 15

Du 15 Avril

Jean Rigole

Du treize Avril mil huit cent quatre vingt onze

acte de naissance de Jean Rigole, né hier à cinq heures et demie du matin, au lieu de la Cabaye, commune de St André de Cubra, fils légitime de Jean Rigole, cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de Marie Normandin, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés, et demeurant ensemble au dit lieu de la Cabaye.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Eugène Clavier, bourgeois, âgé de soixante trois ans, second témoin Jean Raymond, chaudronnier, âgé de cinquante trois ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que la femme et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant le loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Rigole Raymond Jean Clavier Eugène

Dantagnan

N.º 16

Du 21 Avril

Antoinette Largeteau

Décidé à St André de Cubra (joindre)

le 29 Juin mil neuf cent

le 29 Juin 1903.

le 10 Mars

Cubra

Du vingt un Avril mil huit cent quatre vingt onze

acte de naissance de Marie Amélie Souquet, née hier à deux heures du matin, au lieu de la Cabaye, commune de St André de Cubra, fille légitime de Antoine Largeteau, boulanger, âgé de trente deux ans, et de Louise Charavaux, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés, et demeurant ensemble au dit lieu de la Cabaye.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Raymond, chaudronnier, âgé de trente trois ans, second témoin Pierre Gabriel Sabatier, âgé de cinquante sept ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que la femme et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant le loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Largeteau Cordier

Dantagnan

N.º 17

Du 30 Avril



Marie Ambroisine Bernard



Du trente Avril mil huit cent quatre vingt onze

acte de naissance de Marie Ambroisine Bernard, née hier à six heures et demie du matin, au lieu de la Cabaye, commune de St André de Cubra, fille légitime de Alfred Caumont, cultivateur, âgé de trente quatre ans, et de Marie Elisabeth, sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés, et demeurant ensemble au lieu de St André de Cubra.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jules Charavau, comptable, âgé de trente quatre ans, second témoin Alfred Gabard, serrurier, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que la femme et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant le loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

H. Caumont J. Gabard

Dantagnan

N.º 18

Du 2 Mai

Marie Amélie Souquet

Par acte en date du vingt un juillet mil neuf cent neuf inscrit sur les registres de l'état civil de cette commune, Marie Amélie Souquet née le 29 Juin mil neuf cent deux à St André de Cubra, commune de St André de Cubra, a été déclarée mariée avec nous après lecture. Hooten

Pour mention faite par nous officier de l'état civil, ce jour vingt un juillet mil neuf cent neuf.

Décidé à Valence (54) le quatorze janvier mil neuf cent quarante neuf.

le dix neuf janvier mil neuf cent quarante neuf.

Du deux Mai mil huit cent quatre vingt onze

acte de naissance de Marie Amélie Souquet, née hier à deux heures du matin, au lieu de la Cabaye, commune de St André de Cubra, fille légitime de Pierre Souquet, tailleur de pierre, âgé de vingt six ans, et de Louise Robin, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés, et demeurant ensemble au lieu de St André de Cubra.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Pierre Gabriel Sabatier, âgé de cinquante sept ans, second témoin Jules Picq, peul-peul, âgé de trente cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que la femme et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant le loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

P. Souquet Picq Jules

Dantagnan

N° 19  
Du 27 mai  
Honoré Héraud

Par acte en date du 27 mai 1973, enregistré à la mairie de Labrecq le 28 mai 1973, Monsieur Héraud Honoré, âgé de 58 ans, sans profession, marié et demeurant ensemble au dit lieu de Labrecq, a déclaré avoir reconnu être masculin le deuxième enfant né le 27 mai 1973, au dit lieu de Labrecq, commun de Labrecq, par son épouse, Madame Marie-Thérèse Héraud, âgée de 52 ans, sans profession, mariée et demeurant ensemble au dit lieu de Labrecq.

Du vingt sept mai mil huit cent quatre vingt sept, à dix heures du soir.  
Acte de naissance de Honoré Héraud, né hier à huit heures du soir, au bourg de Labrecq de Labrecq, fils légitime de son père Honoré Héraud, domestique, âgé de trente trois ans, et de sa mère Marie-Thérèse Héraud, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de Labrecq de Labrecq.

Le deuxième enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Honoré Sabotier, âgé de cinquante sept ans, second témoin Bertrand Laforgue, auteur de cet acte, âgé de quarante cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
Composé devant le loi par moi Emile Charvetin, Dantaguan, Maire de Labrecq de Labrecq, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Du vingt sept mai mil huit cent quatre vingt sept, à dix heures du soir.  
Acte de naissance de Jean Etier, né ce jour à dix heures du matin au lieu de Grangy, commun de Labrecq de Labrecq, fils légitime de Pierre Etier, cultivateur, âgé de quarante trois ans, et de Anne Blois, sans profession, âgée de trente huit ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Grangy.

Le deuxième enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin François Chegu, propriétaire, âgé de vingt huit ans, second témoin Eugène Clavier, sans profession, âgé de trente deux ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
Composé devant le loi par moi Emile Charvetin, Dantaguan, Maire de Labrecq de Labrecq, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Yves Pierre Chegu, François Clavier, Eugène Clavier, Emile Charvetin

N° 21  
Du 27 mai  
Marthe Brunton Dufuy

Par acte en date du 27 mai 1973, enregistré à la mairie de Labrecq le 28 mai 1973, Madame Brunton Dufuy, âgée de 58 ans, sans profession, mariée et demeurant ensemble au dit lieu de Labrecq, a déclaré avoir reconnu être masculin le deuxième enfant né le 27 mai 1973, au dit lieu de Labrecq, commun de Labrecq, par son époux, Monsieur Ernest Dufuy, âgé de 52 ans, sans profession, marié et demeurant ensemble au dit lieu de Labrecq.

Le deuxième enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Gordon, sans profession, âgé de cinquante ans, second témoin Jean Gordon fils, sans profession, âgé de trente quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
Composé devant le loi par moi Emile Charvetin, Dantaguan, Maire de Labrecq de Labrecq, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Du vingt huit mai mil huit cent quatre vingt sept, à dix heures du soir.  
Acte de naissance de Jean Albert Laforgue, né ce jour à dix heures du matin au lieu de Plagny, commun de Labrecq de Labrecq, fils légitime de Pierre Laforgue, sans profession, âgé de vingt quatre ans, marié et demeurant ensemble au dit lieu de Plagny.

Le deuxième enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Gordon, sans profession, âgé de cinquante ans, second témoin Jean Gordon fils, sans profession, âgé de trente quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
Composé devant le loi par moi Emile Charvetin, Dantaguan, Maire de Labrecq de Labrecq, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Yves Pierre Chegu, François Clavier, Eugène Clavier, Emile Charvetin

Du vingt sept mai mil huit cent quatre vingt sept, à dix heures du soir.  
Acte de naissance de Marthe Brunton Dufuy, née ce jour à dix heures du soir, au lieu de Labrecq, commun de Labrecq de Labrecq, fille naturelle de Victor Dufuy, sans profession, âgé de vingt deux ans, et de Victorine Chibaud, sans profession, âgée de dix ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Labrecq.

Le deuxième enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Eugène Clavier, sans profession, âgé de trente deux ans, second témoin Jean Gordon, sans profession, âgé de cinquante ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
Composé devant le loi par moi Emile Charvetin, Dantaguan, Maire de Labrecq de Labrecq, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Du vingt huit mai mil huit cent quatre vingt sept, à dix heures du soir.  
Acte de naissance de Jean Albert Laforgue, né ce jour à dix heures du matin au lieu de Plagny, commun de Labrecq de Labrecq, fils légitime de Pierre Laforgue, sans profession, âgé de vingt quatre ans, marié et demeurant ensemble au dit lieu de Plagny.

Le deuxième enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Gordon, sans profession, âgé de cinquante ans, second témoin Jean Gordon fils, sans profession, âgé de trente quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
Composé devant le loi par moi Emile Charvetin, Dantaguan, Maire de Labrecq de Labrecq, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Yves Pierre Chegu, François Clavier, Eugène Clavier, Emile Charvetin

Vertical text on the left side of the second page, including a circular stamp and various administrative notes and dates.

N<sup>o</sup> 23  
Du 2 Juin  
Louis Pasquet

De deux Juin mil huit cent quatre vingt-cinq, à deux heures du soir.  
Acte de naissance de Louis Pasquet, né hier à midi au Bourg de St André de Cubzac; fils légitime de Pierre Louis Pasquet, employé au chemin de fer de l'Etat, âgé de vingt six ans, et de Charlotte Léona Petit, son épouse, âgée de vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de St André de Cubzac.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Auguste Loupé, peintre, âgé de quarant deux ans, second témoin Jean Gabriel Etche, négociant, âgé de trente ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté devant la loi par moi Louis Pasquet, Maire de St André de Cubzac, faisant des fonctions d'officier public de l'état civil.

A. Loupé J. Etche  
Dantigny

N<sup>o</sup> 24  
Du 8 Juin  
Jean Duran

Decede à Cognac (quatre) de deux Juin mil huit cent soixante six le quatre Juin mil huit cent soixante six le Maire Louis Pasquet

De huit Juin mil huit cent quatre vingt-cinq, à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Duran, né le six de ce mois, à trois heures du matin, au lieu de Gaste, commune de St André de Cubzac; fils légitime de Pierre Duran, marié, âgé de trente six ans, et de Jeanne Poirier, son épouse, âgée de vingt six ans, et de Jeanne Poirier, son épouse, âgée de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Gaste.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Alfred Gobard, serrurier, âgé de quarante deux ans, second témoin Bertrand Laforgue, subrogé, âgé de quarante deux ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté devant la loi par moi Louis Pasquet, Maire de St André de Cubzac, faisant des fonctions d'officier public de l'état civil.

A. Gobard Laforgue Dantigny

N<sup>o</sup> 25  
Du 11 Juin  
Paul Melle



De quatre Juin mil huit cent quatre vingt-cinq, à deux heures du soir.  
Acte de mariage de Paul Melle, né hier à midi au lieu de Fontbrière, commune de St André de Cubzac, fils légitime de Pierre Melle, marié, âgé de quarant ans, et de Charlotte Esquard, son épouse, âgée de trente cinq ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Fontbrière.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Raymond, charronnier, âgé de cinquante trois ans, second témoin Bertrand Laforgue, subrogé, âgé de quarante deux ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture et non le déclarant qui a dit se savoir.  
Compté devant la loi par moi Louis Pasquet, Maire de St André de Cubzac, faisant des fonctions d'officier public de l'état civil.

Laforgue Raymond Jean Dantigny

N<sup>o</sup> 26  
Du 29 Juin  
Madeleine Bourdieu  
Marguerite Vicou

De vingt neuf Juin mil huit cent quatre vingt-cinq, à onze heures du matin.  
Acte de naissance de Madeleine Bourdieu Marguerite Vicou, née hier à huit heures du matin, au lieu de Fontbrière, commune de St André de Cubzac, fille légitime de Jean Pierre Vicou, employé au chemin de fer de l'Etat, âgé de trente neuf ans, et de Ambroisine Mésangé, son épouse, âgée de trente deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Fontbrière.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jules Mésangé, chef de gare, âgé de trente huit ans, second témoin Joseph Lefor, entrepreneur, âgé de quarante ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté devant la loi par moi Louis Pasquet, Maire de St André de Cubzac, faisant des fonctions d'officier public de l'état civil.

Mésangé Lefor Dantigny



N<sup>o</sup> 17

De 10 juin  
Pierre Berni  
Desbordes

De huit juillet mil huit cent quatre vingt deux  
à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Pierre Berni Desbordes, en  
honoré deux heures du soir, au Bourg de St. André de  
Cubrac; fils légitime de Pierre Desbordes, serneur  
âgé de vingt huit ans, et de Marie Bergougnan  
professeur, âgée de vingt un ans; mariés et demeurant  
ensemble au Bourg de St. André de Cubrac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Marcel Bertin, professeur, âgé de  
vingt trois ans, second témoin Baptiste Navarreux  
âgé de trente ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contats devant la loi par moi Louis Martin  
Dantaguer, Maire de St. André de Cubrac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Pierre Desbordes  
Bertin B'Nay  
Dantaguer

N<sup>o</sup> 18

De 8 juillet  
Marie Bernateau

De huit juillet mil huit cent quatre vingt  
deux à huit heures du matin.

Acte de naissance de Marie Bernateau, née hier à  
cinq heures du soir, au Bourg de St. André de Cubrac; fille légitime de Jean Bernateau  
cultivateur, âgé de trente quatre ans, et de  
de Arquette Arquet, sans profession, âgée de trente cinq ans,  
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Fourval.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Bergougnan, charron, âgé  
de cinquante trois ans, second témoin Pierre Trévier, soldat  
âgé de cinquante sept ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contats devant la loi par moi Louis Martin  
Dantaguer, Maire de St. André de Cubrac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Bergougnan Jean  
Bernateau  
Dantaguer

Par acte en date du 8 juillet  
il y a eu huit heures à Ca-  
marie & Arquette (Arquette) Marie  
Bernateau dont la naissance est  
notifiée, dans l'acte de mariage et  
notaire mariage avec Jean Bernateau  
sans mention fait par nous officier  
public de St. André de Cubrac mil huit  
cent deux.

D. A. Martin

N<sup>o</sup> 19

De 8 juillet



Jean Gaultrot



Par acte en date du 8 juillet  
il y a eu huit heures à Ca-  
marie & Arquette (Arquette) Marie  
Bernateau dont la naissance est  
notifiée, dans l'acte de mariage et  
notaire mariage avec Jean Bernateau  
sans mention fait par nous officier  
public de St. André de Cubrac mil huit  
cent deux.

De huit juillet mil huit cent quatre vingt  
deux à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jean Gaultrot, né hier à  
deux heures, à neuf heures du soir, au Bourg de St. André  
de Cubrac; fils naturel de Jean Gaultrot, serneur  
Percussion, sans profession, âgé de trente deux ans, demeurant  
au Bourg de St. André de Cubrac, et de Marie sans nom.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Pierre Trévier, soldat, âgé de cinquante  
sept ans, second témoin Etienne Lacombe, garde-champêtre,  
âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par  
Madame Gaultrot, s.p. femme de St. André de Cubrac, nous  
avons vérifié le présent acte que les témoins et le déclarant  
ont signé avec nous après lecture.

Contats devant la loi par moi Louis Martin  
Dantaguer, Maire de St. André de Cubrac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

V. Gaultrot  
Trévier  
Dantaguer

De neuf juillet mil huit cent quatre vingt  
deux à dix heures du matin.

Acte de naissance de Jean Etie, né hier à deux heures  
du soir, au Bourg de St. André de Cubrac; fils légitime  
de son père, cultivateur, âgé de trente ans, et de Marie  
Morin, sans profession, âgée de vingt neuf ans; mariés  
et demeurant ensemble au Bourg de St. André de Cubrac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Pierre Trévier, cultivateur, âgé  
de soixante cinq ans, second témoin Jean Berthelot, employé,  
âgé de trente quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins  
ont signé avec nous après lecture, et que le déclarant que  
a dit en savoir.

Contats devant la loi par moi Louis Martin  
Dantaguer, Maire de St. André de Cubrac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Trévier  
Berthelot  
Dantaguer

De 9 juillet

Jean Etie

Decedé à Bordeaux le vingt  
deuxième jour mil huit cent soixante  
cinq  
le 26 Janvier 1865. Le Maire,  
N<sup>o</sup> 50  
Lacour

Marie à St. Martin du Bois  
(Civici) le dix huit Janvier mil  
neuf cent dix neuf avec Marguerite de  
Cabagnat.  
Le vingt huit Janvier mil neuf  
cent dix neuf  
Le Maire  
E. Gaultrot

10:27

Du 30 juin  
Pierre Bori  
Desbordes

Du huit juillet mil huit cent quatre vingt six  
à neuf heures du matin,  
Acte de naissance de Pierre Bori Desbordes, né  
hier à deux heures du soir, au Bourg de St. André de  
Cubzac, fils légitime de Pierre Desbordes, serrurier  
âgé de vingt huit ans, et de Marie Percequon, son  
propre épouse, âgée de vingt un an, mariés et demeurant  
ensemble au Bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Marcel Berton, propriétaire, âgé de  
vingt trois ans, second témoin Baptiste Nav, proximo, âgé  
de trente ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi E. Guille, Procureur  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Pierre Desbordes Berton B'Nav  
E. Guille

10:28

Du 8 juillet  
Marie Bernateau

Du huit juillet mil huit cent quatre vingt six  
à huit heures du matin,  
Acte de naissance de Marie Bernateau, née hier à  
cinq heures et demi du soir, au lieu de Bourx, commune  
de St. André de Cubzac, fille légitime de Jean Bernateau  
Bernateau cultivateur, âgé de trente quatre ans, et de  
de Marguerite Argout, sans profession, âgée de trente cinq ans,  
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Bourx.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Raymond, chapelain, âgé  
de cinquante trois ans, second témoin Pierre Boireau, soteur  
âgé de cinquante sept ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi E. Guille, Procureur  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Raymond Jean Bernateau  
E. Guille

Acte en date du 8 juillet mil huit cent quatre vingt six  
à huit heures du matin, acte de naissance de Marie Bernateau  
née hier à cinq heures et demi du soir, au lieu de Bourx, commune  
de St. André de Cubzac, fille légitime de Jean Bernateau  
Bernateau cultivateur, âgé de trente quatre ans, et de  
de Marguerite Argout, sans profession, âgée de trente cinq ans,  
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Bourx.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Raymond, chapelain, âgé de cinquante  
trois ans, second témoin Pierre Boireau, soteur âgé de  
cinquante sept ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté suivant la loi par moi E. Guille, Procureur  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

10:29

Du 8 juillet



Jean Gaultier



Acte en date du huit juillet mil huit cent quatre vingt six  
à huit heures du matin, acte de naissance de Jean Gaultier  
né hier à six heures du soir, au Bourg de St. André de  
Cubzac, fils légitime de Jean Gaultier, cultivateur, âgé de  
vingt six ans, et de Marie Gaultier, sans profession, âgée  
de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg  
de St. André de Cubzac.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Boireau, soteur, âgé de cinquante  
sept ans, second témoin Jean Raymond, chapelain, âgé de  
cinquante trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Decidé à Bourdeaux le huit  
desdits jours mil huit cent soixante  
six le 26 Janvier 1865. Le Maire,  
N. J. Lecomte

Du 9 juillet

Jean Glier

Marié à St. Martin du Bois  
(Bordeaux) le dix huit janvier mil  
neuf cent dix neuf avec Marguerite de  
Cabragnat.  
Le huit huit janvier mil neuf  
cent dix neuf. Le Maire  
E. Guille

Du huit juillet mil huit cent quatre vingt six  
à neuf heures du matin,  
Acte de naissance de Jean Gaultier, né hier à  
six heures du soir, au Bourg de St. André  
de Cubzac, fils légitime de Jean Gaultier, cultivateur, âgé  
de vingt six ans, et de Marie Gaultier, sans profession, âgée  
de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg  
de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Boireau, soteur, âgé de cinquante  
sept ans, second témoin Jean Raymond, chapelain, âgé de  
cinquante trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
Madame Gaultier, sa femme à St. André de Cubzac, nous  
avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant  
ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi E. Guille, Procureur  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Gaultier  
P. Boireau  
J. Raymond

Du neuf juillet mil huit cent quatre vingt six  
à dix heures du matin,  
Acte de naissance de Jean Glier, né hier à dix heures  
du soir, au Bourg de St. André de Cubzac, fils légitime  
de Jean Glier, cultivateur, âgé de trente ans, et de Marie  
Glier, sans profession, âgée de vingt neuf ans, mariés  
et demeurant ensemble au Bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Pierre Bourcade, cultivateur, âgé  
de soixante cinq ans, second témoin Jean Marché, proximo,  
âgé de trente quatre ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture, et nous le  
dilatant que

Contaté suivant la loi par moi E. Guille, Procureur  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Bourcade  
J. Marché  
E. Guille

10.34

De 13 juillet

Vibard Pointet

Marié à ...  
de ...  
de ...  
de ...  
de ...  
de ...  
de ...  
de ...  
de ...  
de ...  
de ...

De treize juillet mil huit cent quatre vingt  
over à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Vibard Pointet, né ce jour  
à une heure du matin, au lieu de Calong, commune de  
St André de Cebres, fils légitime de Fernand Pointet, cultivateur  
âgé de trente un an et de Marie Noëlle, sans profession  
âgée de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble  
au dit lieu de Calong.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Baptiste Nave, perruquier, âgé de trente  
ans, second témoin Jean Vesp. capitaine, âgé de quarante sept ans,  
habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
d'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constata suivant le loi par nous Comité Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cebres, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Bisauz Vigier Pointet Pere  
Dantagnan

10.32

De 16 juillet

Joseph Donis

Acte en date du treize  
juillet mil huit cent trente  
et un de mariage de ...  
de ...  
de ...  
de ...  
de ...  
de ...  
de ...  
de ...  
de ...  
de ...

De seize juillet mil huit cent quatre vingt over à  
deux heures du matin.

Acte de naissance de Joseph Donis, né le quatorze de ce  
mois à sept heures du matin, au lieu de Patroche, commune  
de St André de Cebres, fils légitime de Jean Donis, cultivateur  
âgé de vingt huit ans, et de Jeanne Motard, sans profession  
âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble  
au dit lieu de Patroche.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Raymond, charronnier, âgé de  
vingt deux ans, second témoin Pierre Thévoz, laboureur, âgé  
de cinquante sept ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
d'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constata suivant le loi par nous Comité Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cebres, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Donis Raymond Jean  
Dantagnan

10.33

De 20 juillet

Frédéric Boland  
Lachaise



De vingt juillet mil huit cent quatre  
vingt over à dix heures du matin.

Acte de naissance de Frédéric Boland, Lachaise,  
né ce jour à sept heures du matin, au bourg de Boland  
de Cebres, fils légitime de Edouard Lachaise, pharmacien,  
âgé de trente deux ans, et de Marie Elzabeth Killepuz,  
âgée de vingt huit ans, mariés et demeurant ensemble  
au bourg de St André de Cebres.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Juste Gerault, mineur, âgé de  
trente huit ans, second témoin Jean Bourgeois, pharmacien,  
âgé de cinquante neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
d'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constata suivant le loi par moi Comité Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cebres, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Bourgeois Juste  
Dantagnan

10.34

De 24 juillet

Fermin Germain  
Caron

De vingt quatre juillet mil huit cent quatre  
vingt over à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Fermin Germain, Caron, né  
ce jour à deux heures et demie au bourg de St André de  
Cebres, sur le place du champ de foire, fils légitime de  
Fermin Caron, colporteur, âgé de trente trois ans, et  
de Jeanne Guillaume, lingère, âgée de dix sept ans,  
mariés et demeurant à St Jean Lamb.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Effran, vannerie, âgé de cinquante  
neuf ans, demeurant à Ambion, second témoin Pierre  
Peyron, âgé de quarante six ans, demeurant à Boland de Cebres.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
d'enfant nous avons rédigé le présent acte que le  
d'enfant et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constata suivant le loi par moi Comité Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cebres, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Caron Germain Fermin  
Peyron

N. 57

Du 28 juillet  
Pierre Dubouil

Du vingt quatre juillet mil huit cent quatre  
vingt onze, à deux heures du soir  
Acte de mariage de Pierre Dubouil, né le vingt  
deux de ce mois à deux heures du soir, au lieu de Lignan,  
commune de l'Abbaye de Cubzac, fils légitime de Jean  
Dubouil, cultivateur, âgé de soixante deux ans, demeurant  
à Lignan, et de Marie Avouard, cultivateur, âgée de  
vingt huit ans, demeurant au dit lieu de Lignan, mariés.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Elie Lavein, garde Champêtre, âgé  
de soixante trois ans, second témoin Pierre Théron Sabatier,  
âgé de cinquante sept ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par  
Madame Goussier, sage femme à l'Abbaye de Cubzac,  
nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le  
déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Lavein  
Dantagnan  
Goussier

N. 36

Du 27 juillet  
Jean Gantart  
Reconnu par

Aujourd'hui vingt sept juillet mil huit cent quatre  
vingt onze, à dix heures du matin, devant nous Maire de  
l'Abbaye de Cubzac, l'ont présenté la nommée Marie  
Gantart, veuve Bouchard, sans profession, âgée de trente  
deux ans, demeurant au bourg de l'Abbaye de Cubzac, laquelle  
a déclaré vouloir reconnaître pour sa fille naturelle Jeanne  
Gantart, née à l'Abbaye de Cubzac, le quatre juillet présent  
mois, et acquiescé le huit du dit mois de juillet, sur les  
requêtes de cette commune.

La dite déclaration, faite en présence des sieurs Jean  
Baymond Chaudron, âgé de cinquante trois ans, et Jean  
Gordon Cordouan, âgé de soixante ans, habitants de cette  
commune et qui ont signé avec nous après lecture, ainsi  
qu'il est déclaré.

Contaté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Maire Gantart Baymond  
Cordouan  
Dantagnan

N. 57

Du 28 juillet  
Hotté Dupouy



Du vingt huit juillet mil huit cent quatre  
vingt onze, à deux heures du soir  
Acte de mariage de Hotté Dupouy, né le six  
mars au lieu de Fontbeudon, commune de l'Abbaye de  
Cubzac, fils légitime de Pierre Dupouy, cultivateur, âgé  
de vingt cinq ans, et de Marie Bonnier, sans profession,  
âgée de dix sept ans, mariés et demeurant ensemble au  
dit lieu de Fontbeudon.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Pierre Théron Sabatier, âgé de cinquante  
sept ans, second témoin Pierre Lepoint, rentier, âgé de soixante  
sept ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoins ont signé avec nous après lecture, et nous le déclarant  
qui a dit son savoir.

Contaté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.



Dupouy  
Lepoint  
Dantagnan  
Lavein

Décédé à  
le vingt cinq juillet mil huit cent  
quatre vingt onze.

Du 28 juillet

Joseph Bormain  
André Bormain

Du vingt huit juillet mil huit cent quatre vingt  
onze, à trois heures du soir.

Acte de mariage de Joseph Bormain, époux de Marie  
Péroudeau, né le vingt cinq de ce mois à huit heures du  
matin, au bourg de l'Abbaye de Cubzac, fils légitime  
de Clois Joseph Péroudeau, cultivateur, âgé de trente un ans  
et de Marie Angèle Gellat, sans profession, âgée de vingt  
trois ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de  
l'Abbaye de Cubzac.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Elie Lavein, garde Champêtre, âgé de  
soixante trois ans, second témoin Joseph Bormain, cultivateur,  
âgé de quarante quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Bormain  
Péroudeau  
Dantagnan  
Lavein

Décédé à  
17 Avril 1922  
16 Et Avril 1922

N<sup>o</sup> 19

Du 19 Août

Jean Rivet

Agée de Louis de la Cour à la cinquième année, née le 14 Juin 1790, de son père Jean Rivet, cultivateur, et de sa mère Marie Rivet, épouse de son père.

Le Maire  
Dantagnon

Du cinq Août mil huit cent quatre vingt onze  
à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Rivet, né ce jour à trois heures  
du matin, au Bourg de St. André de Cubzac, fils légitime  
de Bernard Rivet, carrier, âgé de trente trois ans, et de  
Mathilde Gaborin, âgée de trente ans, mariés et demeurant  
ensemble au Bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Bertheau, cultivateur, âgé de  
trente ans, second témoin, Pierre Rivet, laboureur, âgé de  
cinquante sept ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que  
le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contatsé devant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Bertheau P. Rivet  
Dantagnon

Du dix neuf Août mil huit cent quatre vingt  
onze, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Marie Emma Robin, née ce  
jour à trois heures et demie du matin, au lieu de Padalec,  
commune de St. André de Cubzac, fille légitime de Jean  
Robin, cultivateur, âgé de vingt cinq ans, et de Marie  
Anne Pouillet, sans profession, âgée de dix neuf ans,  
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Padalec.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Pierre Louis Laforgue, subrogé, âgé  
de quarante deux ans, second témoin, Pierre Rivet, laboureur,  
âgé de cinquante sept ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contatsé devant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Robin Laforgue Rivet  
Dantagnon

N<sup>o</sup> 11

Du 28 Août



Maria Louise Petet  
née à St. André de  
Cubzac, le vingt trois mai  
mil neuf cent cinquante  
& vingt quatre mil mil  
neuf cent cinquante.  
à Moire

L. Laforgue

Contatsé devant la loi par moi Louis Martin Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

N<sup>o</sup> 12

Du 27 Août

Jean André Chier

Du vingt quatre Août mil huit cent  
quatre vingt onze, à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Marie Louise Petet, née ce  
jour à sept heures du matin, au lieu de la Gatte, commune  
de St. André de Cubzac, fille légitime de Pierre Petet  
cultivateur, âgé de trente trois ans, et de Marie Louise  
sans profession, âgée de vingt huit ans, mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de la Gatte.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Bernard Fortin, cultivateur, âgé de  
quarante quatre ans, second témoin, Jean Rivet, carrier,  
âgé de quarante cinq ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contatsé devant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

P. Rivet  
Dantagnon

Du vingt sept Août mil huit cent quatre  
vingt onze, à trois heures du soir.

Acte de naissance de Jean André Chier, né hier à  
quatre heures du soir au Bourg de St. André de Cubzac,  
fils légitime de Jean Gaston Chier, négociant, âgé de trente  
ans, et de Marie Anne Beck, sans profession, âgée de vingt deux ans,  
mariés et demeurant ensemble au Bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Paul Jean Coester, notaire, âgé de cinquante  
trois ans, second témoin, Alfred Lachaise, pharmacien, âgé  
de trente deux ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contatsé devant la loi par moi Louis Martin  
Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Chier  
Dantagnon

Décret de l'Assemblée Nationale  
du 14 Juin 1790.  
N<sup>o</sup> 19  
de France

Maria Emma Robin  
née ce jour à trois heures et demie du matin, au lieu de Padalec, commune de St. André de Cubzac, fille légitime de Jean Robin, cultivateur, âgé de vingt cinq ans, et de Marie Anne Pouillet, sans profession, âgée de dix neuf ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Padalec.

Maria Emma Robin  
née ce jour à trois heures et demie du matin, au lieu de Padalec, commune de St. André de Cubzac, fille légitime de Jean Robin, cultivateur, âgé de vingt cinq ans, et de Marie Anne Pouillet, sans profession, âgée de dix neuf ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Padalec.

N<sup>o</sup> 41

*1790*

Par acte de date du six septembre mil neuf cent treize, inscrit sur les registres de l'état civil de cette commune Marie Louise Petit dont la naissance est constatée dans l'acte ci-dessus a contracté mariage avec Marie Bernard Pierre Gros.

Sont mentionnés à cet égard l'officier de l'état civil ce jour six septembre mil neuf cent treize

*J. A. Martin*

N<sup>o</sup> 42

De 27 Août

Jean André Chien

De vingt quatre Août mil huit cent quatre vingt onze, à neuf heures du matin, Acte de naissance de Marie Louise Petit née le sept heures du matin, au lieu de la Gatte commune de St André de Cebrec, fille légitime de Pierre Petit cultivateur, âgé de trente deux ans, et de Marguerite Fournier sans profession, âgée de vingt huit ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Gatte.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premiers témoins Bernard Fortin, instituteur, âgé de quarante quatre ans. Second témoin Jean Moreau, carrier, âgé de quarante cinq ans, habitants de cette commune. Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture. Compté suivant la loi par moi Emile Martin Dabagnan, Maire de St André de Cebrec, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

*Petit Pierre*  
*Emile Martin*  
*J. Moreau*

De vingt sept Août mil huit cent quatre vingt onze, à trois heures du soir, Acte de naissance de Jean André Chien né hier à quatre heures du soir au bourg de St André de Cebrec, fils légitime de Jean Gaston Chien, négociant, âgé de trente ans, et de Marie Bect, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cebrec. Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

N. 43

Du 14 7<sup>bre</sup>

Philippe Jean Joseph  
Pierre Dumoulin

Du quatre Septembre mil huit cent quatre  
vingt onze, à deux heures du matin,  
Acte de naissance de Philippe Jean Joseph  
Dumoulin, né hier à une heure du soir au Bourg de l'Avant  
de Cubzac, fils légitime de Joseph Laurent Louis Gustave  
Dumoulin, professeur, âgé de soixant ans, et de Jeanne  
Guarant Julienne Dede, sans profession, âgée de trente  
ans; mariés et demeurant ensemble au Bourg de l'Avant de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Renaud Babeau, sans profession, âgé  
de soixante ans. Second témoin Jean Louis Baquin, âgé de  
vingt cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant le tout par moi Emile Martin  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Gustave Dumoulin, Babeau,  
Mayer, Dantagnan

N. 44

Du 11 7<sup>bre</sup>

Guillaume Allain

Marié le 21  
Celle de le vingt-trois  
mil huit cent onze  
comme précédemment  
Le vingt-trois mil huit cent  
onze

Decédé à St. André de Cubzac  
le deux Mai mil huit cent  
cinquante neuf.  
Le deux Mai mil huit cent  
cinquante neuf  
le Maire,  
Mayer

Du onze Septembre mil huit cent quatre  
vingt onze, à deux heures du matin,  
Acte de naissance de Guillaume Allain né à jour  
un peu du matin, au lieu de la Nothe, commune de St. André  
de Cubzac, fils légitime de Jean Allain, cultivateur, âgé de  
vingt six ans, et de Jeanne Lafont, sans profession, âgée  
de vingt ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Nothe.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Raymond Chardroux, âgé de cinquante  
trois ans. Second témoin Elie Laviou, garde-champêtre, âgé  
de soixante trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant le tout par moi Emile Martin  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Allain, Raymond Jean,  
Laviou, Dantagnan

N. 45

Du 14 7<sup>bre</sup>

Jean Pierre  
Maire de St. André de Cubzac

Acte en date du dix huit  
septembre mil huit cent onze  
de l'état  
civil de  
cette  
commune  
Mairie  
St. André  
de Cubzac  
Maire  
Jean Pierre  
Mayer

Decédé à Bordeaux (pauvre)  
le 25 Janvier 1928  
le 20/1/28 le Maire

Du 17 7<sup>bre</sup>

Christine Martin

Marié à Cubzac (pauvre)  
le vingt deux février mil huit cent  
dix neuf, avec Bernard  
Guillaume.  
Le vingt mars mil huit cent  
dix neuf.  
Le Maire,  
Mayer

Decédé à Bordeaux  
le vingt huit Mars mil  
huit cent quatre vingt un  
le 21 Avril 1981 -  
Mayer

Du quatorze Septembre mil huit cent quatre  
vingt onze, à dix heures du matin,  
Acte de naissance de Jeanne Pierre, née le deux de  
septembre, à deux heures du soir, au lieu du Poyant, commune  
de St. André de Cubzac, fille légitime de Pierre Pierre  
cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de Charlotte  
Lhotte, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et  
demeurant ensemble au dit lieu du Poyant.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Raymond Chardroux, âgé de  
cinquante trois ans. Second témoin Pierre Pierre Lhotte, âgé  
de cinquante sept ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant le tout par moi Emile Martin  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Pierre, Pierre Pierre, Raymond,  
Lhotte, Dantagnan

Du dix sept Septembre mil huit cent quatre  
vingt onze, à dix heures du matin,  
Acte de naissance de Christine Martin, née à jour  
un peu du matin, au lieu de Poyant, commune de  
St. André de Cubzac, fille légitime de Jeanne Martin  
sans profession, âgée de vingt trois ans, et de Charles  
Lhotte, sans profession, âgé de vingt trois ans, mariés et  
demeurant ensemble au dit lieu de Poyant.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Léon Pierre, carrier, âgé de vingt  
cinq ans. Second témoin Raymond Pierre, directeur de  
l'école à gar, âgé de vingt neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant le tout par moi Emile Martin  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Pierre, Pierre Pierre,  
Lhotte, Dantagnan





N<sup>o</sup>: 11  
Du 19 8<sup>6</sup>  
Jean-Héloué  
Larrasin

Du dix-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Jean-Héloué Larrasin, né hier à onze heures du matin, au lieu de Morisy, commune de St-Amand de Cubzac; père, légitime de Jean-Héloué Larrasin, cultivateur, âgé de vingt-trois ans, et de Angèle Lacroix, sans profession, âgée de vingt-cinq ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Morisy.

Le lieu de l'enfant a été reconnu et affirmé.  
Premier témoin Jean Bertran, bouvier, âgé de cinquante ans, second témoin Jean Guallet, menuisier, âgé de trente-huit ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, le témoin, et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Secrétaire de St-Amand de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Bertran  
J. Guallet  
Emile Martin Dantagnan  
Parrasin François  
Binassit Edouard et Guallet

Par acte en date du premier Octobre mil huit cent dix-neuf ont été déclarés légitimes les enfants de Jean-Héloué Larrasin et Angèle Lacroix, nés le dix-neuf Octobre mil huit cent dix-neuf.

RC n<sup>o</sup>: 503/80 du 31 octobre 1900 - Mortel du 24/10/00 - Décédé à St-Amand de Cubzac le 24 Mai 1983 - Mortel du 3 Mai 1983

N<sup>o</sup>: 12  
Du 21 8<sup>6</sup>  
Jean-Emilien  
Bertran

Du vingt-un Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept, à dix heures du matin. Acte de naissance de Jean-Emilien Bertran, né hier à onze heures du matin au lieu de St-Amand de Cubzac; père, légitime de Jean-Louis Bertran, sans profession, âgé de vingt-trois ans, marié et demeurant ensemble au lieu de St-Amand de Cubzac.

Le lieu de l'enfant a été reconnu et affirmé.  
Premier témoin Jean Gordan, porceleur, âgé de trente-cinq ans, second témoin Jean Gordan, fils cadonnet, âgé de trente-cinq ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, le témoin, et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Secrétaire de St-Amand de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Gordan  
J. Gordan  
Emile Martin Dantagnan  
Gordan  
Gordan

Par acte en date du premier Octobre mil huit cent dix-neuf ont été déclarés légitimes les enfants de Jean-Louis Bertran et Angèle Lacroix, nés le vingt-un Octobre mil huit cent dix-neuf.

N<sup>o</sup>: 13  
Du 9 8<sup>6</sup>  
Jean-Marian  
Galoup

Du cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Jean-Marian Galoup, né hier à onze heures du matin au lieu de St-Amand de Cubzac; père, légitime de Jean-Edouard Galoup, propriétaire, âgé de quarante-trois ans, et de Louise Jeanne Duranton, sans profession, âgée de trente-huit ans; mariés et demeurant ensemble au lieu de St-Amand de Cubzac.

Le lieu de l'enfant a été reconnu et affirmé.  
Premier témoin Jules Chastan, employé, âgé de trente-quatre ans, second témoin Alphonse Lachaux, pharmacien, âgé de trente-deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, le témoin, et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Secrétaire de St-Amand de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Chastan  
A. Lachaux  
Emile Martin Dantagnan  
Galoup  
Galoup

Par acte en date du huit Mai mil huit cent dix-neuf ont été déclarés légitimes les enfants de Jean-Marian Galoup et Louise Jeanne Duranton, nés le cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept.

N<sup>o</sup>: 14  
Du 11 9<sup>6</sup>  
Jacques  
Girard

Du onze Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Jacques Girard, né hier à onze heures du matin au lieu de Lamotte, commune de St-Amand de Cubzac; père, légitime de Pierre Girard, cultivateur, âgé de vingt-neuf ans, et de Jeanne Raboulet, sans profession, âgée de vingt-trois ans; mariés et demeurant ensemble au lieu de Lamotte.

Le lieu de l'enfant a été reconnu et affirmé.  
Premier témoin Jean Bardon, cordonnier, âgé de trente-cinq ans, second témoin Pierre Bardon, cordonnier, âgé de vingt-trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, le témoin, et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Secrétaire de St-Amand de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Bardon  
P. Bardon  
Emile Martin Dantagnan  
Girard  
Girard

Par acte en date du onze Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept ont été déclarés légitimes les enfants de Pierre Girard et Jeanne Raboulet, nés le onze Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept.

N<sup>o</sup> 17

Du 11 D<sup>br</sup>

Jean Serry

Du vingt huit Novembre mil huit cent quatre vingt onze à neuf heures du matin.  
 Acte de naissance de Jeanne Médécine née le vingt sept de ce mois à six heures du matin, au hameau de Luchon; fille légitime de Jean Médécine, âgé de vingt neuf ans, marié; et de Marie Vézine, épouse de Jean Médécine, âgé de vingt deux ans, marié, et demeurant ensemble au hameau de Luchon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
 Premier témoin Gustave Larrière, propriétaire, âgé de cinquante cinq ans, second témoin Pierre Serry, cultivateur, âgé de trente ans, habitant de cette commune.  
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous, à pain de sucre.

Quantité devant être payée par le père de l'enfant, à la commune de Luchon, par le maire de Luchon, en présence de l'officier public de Luchon, le 25 Janvier 1976.

Edouard Larrière, Edouard Serry

Du premier Décembre mil huit cent quatre vingt onze à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jean Serry, né le trente novembre dernier à six heures du matin, au lieu de Calange, commune de Luchon; fils naturel de Jean Serry, cultivateur, âgé de vingt deux ans, demeurant au dit lieu de Calange, et de son nom.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
 Premier témoin Edouard Larrière, propriétaire, âgé de cinquante trois ans, second témoin Pierre Serry, cultivateur, âgé de cinquante trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous, à pain de sucre.

Quantité devant être payée par le père de l'enfant, à la commune de Luchon, par le maire de Luchon, en présence de l'officier public de Luchon, le 25 Janvier 1976.

Edouard Larrière, Edouard Serry

N<sup>o</sup> 17

Du 11 D<sup>br</sup>

Jean Serry Reconnaissant

Aujourd'hui onze Décembre mil huit cent quatre vingt onze, à neuf heures du matin.  
 Devant nous, Maire de Luchon, se présente le nommé Jean Serry, cultivateur, âgé de vingt un an, demeurant au lieu de Calange, commune de Luchon, fils de Jean Serry, cultivateur, et de Marie Vézine, épouse de Jean Serry, cultivateur, et de son nom, et a déclaré vouloir reconnaître pour son fils naturel, l'enfant Jean Serry, né à Luchon, le trente novembre dernier et enregistré le premier Décembre courant.

La dite déclaration faite en présence des témoins Pierre Serry, cultivateur, âgé de cinquante sept ans, et Auguste Larrière, propriétaire, âgé de quarant quatre ans, habitant de cette commune, lesquels ont signé avec nous après lecture, et non le déclarant qui a été déclaré.

Compté devant la loi par moi Louis Marie Dantagnan, Maire de Luchon, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Edouard Larrière, Pierre Serry

N<sup>o</sup> 18

Du 22 D<sup>br</sup>

Jean Babard

Du vingt deux Décembre mil huit cent quatre vingt onze, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Jean Babard, né hier à deux heures du soir, au lieu de Gombard, commune de Luchon; fils légitime de Jean Babard, âgé de trente deux ans, et de Pauline Jeanne Gaston, son épouse, âgée de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Gombard, le père cultivateur.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
 Premier témoin Jean Raymond, cultivateur, âgé de cinquante trois ans, second témoin Jean Raymond, cultivateur, âgé de cinquante trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous, après lecture, et non le déclarant qui a été déclaré.

Compté devant la loi par moi Louis Marie Dantagnan, Maire de Luchon, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Jean Raymond, Jean Raymond, Jean Raymond

1) Par acte en date du vingt huit décembre mil huit cent onze, enregistré le 11 Janvier de cette année, Jeanne Médécine, épouse de Jean Médécine, et de son nom, et de son nom, a déclaré vouloir reconnaître pour son fils naturel, l'enfant Jean Serry, né à Luchon, le trente novembre dernier et enregistré le premier Décembre courant.

2) Par acte en date du vingt deux décembre mil huit cent onze, enregistré le 25 Janvier de cette année, Jean Serry, cultivateur, âgé de vingt un an, demeurant au lieu de Calange, commune de Luchon, a déclaré vouloir reconnaître pour son fils naturel, l'enfant Jean Serry, né à Luchon, le trente novembre dernier et enregistré le premier Décembre courant.

N<sup>o</sup> 18  
 Du 22 D<sup>br</sup>  
 Jean Serry  
 Decede à Girard (Gironde), le six Janvier mil neuf cent cinquante et un.  
 Le quart de son âge mil neuf cent cinquante et un.  
 La Marie

Edouard Larrière, Edouard Serry

Par acte en date du vingt deux décembre mil huit cent quatre vingt onze, enregistré le 25 Janvier de cette année, Jean Babard, cultivateur, âgé de trente deux ans, et de Pauline Jeanne Gaston, son épouse, âgée de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Gombard, le père cultivateur.  
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
 Premier témoin Jean Raymond, cultivateur, âgé de cinquante trois ans, second témoin Jean Raymond, cultivateur, âgé de cinquante trois ans, habitant de cette commune.  
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous, après lecture, et non le déclarant qui a été déclaré.

Compté devant la loi par moi Louis Marie Dantagnan, Maire de Luchon, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.  
 Decede à Bordeaux (Gironde) le vingt neuf Janvier mil neuf cent soixante le cinq Février mil neuf cent soixante.  
 Le Marie Aubrey

3<sup>o</sup> Decree de LAMARQUE. 1790 (Grand)  
 le 23 Fevrier 1796.  
 le 25/2/76.

Du premier Decembre mil huit cent quatre vingt six  
 heures du matin.  
 Acte de naissance de Jean Serry, né le trente  
 novembre dernier a six heures du matin, au lieu de  
 Colonge Commune de St-andré de Cubze; fils naturel  
 de Jean Serry, Cultivateur, âgé de vingt deux ans,  
 demeurant au dit lieu de Colonge, et de Jeanne  
 marnie.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
 Premier témoin Ali Perrin, garde-champêtre, âgé  
 de soixante trois ans, second témoin Pierre Perrin, habitant  
 âgé de cinquante six ans, habitants de cette commune.  
 Sur la réquisition et présentation au nous faite par  
 le sieur Jean Peyraulet, Cultivateur, âgé de cinquante  
 six ans, au lieu de l'enfant, nous avons rédigé le présent  
 acte qui les témoins et le déclarant ont signé avec  
 nous le présent acte après lecture.

Copie de cet acte sera faite par moi-même et par  
 l'officier public de St-andré de Cubze, faisant les  
 fonctions d'officier public de l'état civil,

Perrin  
 Perrin  
 Perrin

Pour le cas de mort ou en cas  
 du vingt trois et de mil huit  
 cent quatre vingt six  
 Pierre Perrin et Jean Serry  
 ont reconnu et légitimé  
 l'enfant désigné ci-dessus  
 qui porte de son père le nom  
 de Jean Serry  
 et de sa mère le nom  
 de Jeanne Perrin  
 le 23/12/1796

Par acte en date du vingt  
 Decembre mil huit cent  
 quatre vingt six  
 devant Jean Serry  
 enquêteur contre a  
 été reconnu par la mère  
 Jeanne Serry, le dit  
 acte en est sur les  
 registres des naissances  
 de cette commune.  
 St-andré de Cubze  
 le vingt Decembre mil  
 huit cent quatre  
 vingt six.

Le Secrétaire  
 Edouard Perrin

et avait le premier registre contenant  
 cinquante six actes de naissance, et deux autres  
 de reconnaissance, ce jour trent un Décembre  
 mil huit cent quatre vingt deux, par mon  
 sousigné; Le sieur Martin Dantagnan, Maire  
 de la Mairie de Cussac, remplissant les  
 fonctions d'officier public de l'état civil.

*E. Dantagnan*

*Cadre Alphabétique*  
 des actes de naissances de la Mairie de Cussac.

*Registre de Cussac*

<i>Année</i>	<i>N°</i>	<i>Noms et Prénoms</i>	<i>Date</i>
1891	1	Allain Guillaume	11 7 <sup>bre</sup>
	2	Andrieux Jean	28 9 <sup>bre</sup>
	3	Beaugesteau Marie Chérie	26 janvier
	4	Rivière Catherine	23 1
	5	Pradines Marie Chérie	7 avril
	6	Perronneau Marie	8 juillet
	7	Beaun André Pierre	5 8 <sup>bre</sup>
	8	Ratars Jean	21 9 <sup>bre</sup>
	9	Gouillandem Marie Louise	18 février
	10	Caumont Marie Antoinette Bernarde	30 avril
	11	Carmain Fernand Germain	24 juillet
	12	Duillon Marie	6 janvier
	13	Dupuy Marie Antoinette	27 mai
	14	Dureau Jean	8 juin
	15	Desbordes Pierre René	30 9
	16	Donis Joseph	16 juillet
	17	Dubruil Pierre	26 9

18	27	Dupuy Odette	27 9 <sup>bre</sup>
19	33	Dumontin Philippe Marie Joseph Pierre	24 7 <sup>bre</sup>
20	32	Deu Marie Emilienne Bernarde	28 8 <sup>bre</sup>
21	30	Etard Jean	17 mai
22	30	Etard Jean	17 juillet
23	39	Etard Jean	1 août
24	5	Garnier Jean	17 février
25	9	Gaonach Charles Marie Hippolyte	2 mai
26	29	Gaubert Jean	8 juillet
27	36	Gaubert Jean (Reconnu)	27 9
28	48	Garnier Perceval Charles	27 9 <sup>bre</sup>
29	53	Galocoy Jean Marie Antoine	1 9 <sup>bre</sup>
30	54	Géraud Jacques	11 9
31	19	Goisard Antoine	20 mai
32	49	Jourdan Jean	29 7 <sup>bre</sup>
33	16	Larguetau Antoinette	24 avril
34	22	Laforge Jean Albert	28 mai
35	33	Lachaux Frédéric Polaire	20 juillet
36	47	Laborie Marquise Suzanne	19 7 <sup>bre</sup>
37	10	Leviel Suzanne	29 mai
38	25	Leclerc Paul	15 juin
39	46	Leclerc Chrestien	17 7 <sup>bre</sup>
40	1	Lédal Jean	6 janvier
41	23	Lesque Louis	2 juin
42	31	Pointet Gilbert	13 juillet
43	28	Ponsard Marie Joseph Bernard André Louis	26 9
44	41	Pollet Marie Louise	26 août
45	45	Pierre Jean	16 9 <sup>bre</sup>
46	8	Reynaud Jean	25 mai
47	15	Rosgoh Jean	11 août
48	40	Robin Marie Bernarde	19 août
49	4	Sabourin Marie	15 juin

10	11	Licot Guillaume	27 Mars
11	13	Lurain Elisabeth	6 Avril
12	18	Louquet Marie Amélie	2 Mars
13	11	Larrasin Jeanne Héloïse	19 8 <sup>br</sup>
14	16	Leray Jean	17 8 <sup>br</sup>
15	17	Leray Jean (Reconnaissance)	11 4
16	26	Léon Madeline Germaine Marguerite	29 Juin
17	12	Léon Jean André	27 Avril
18	12	Versailles André	6 Avril

Clou et arrêté la présente table contenant cinquante six actes de naissances et de mariages, à jour vingt cinq janvier mil huit cent quatre vingt deux, par nous soussigné, Emile Martin Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil.

E. Dantagnan